



HAL
open science

Poétique et politique de la migration au Sahara occidental. Les “ ’â’idîn ” : repentants, migrants ou ralliés ?

Sébastien Boulay

► **To cite this version:**

Sébastien Boulay. Poétique et politique de la migration au Sahara occidental. Les “ ’â’idîn ” : repentants, migrants ou ralliés ?. Cécile Canut; Catherine Mazauric. La migration prise aux mots. Mise en récits et en images des migrations transafricaines., Le Cavalier Bleu, 2014. hal-01327581

HAL Id: hal-01327581

<https://hal.science/hal-01327581>

Submitted on 7 Jun 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Poétique et politique de la migration au Sahara occidental. Les « *‘ā'idīn* » : repentants, migrants ou ralliés ?

Sébastien Boulay¹ Ceped² université Paris Descartes³ Sorbonne Paris Cité

Depuis quelques années, la question du « retour » est au cœur de l'actualité politique du Sahara occidental : une actualité à la fois vécue par les populations sahraouies qui habitent cet espace et produite par les médias locaux ainsi que dans une moindre mesure internationaux même si ces derniers¹ n'en cernent vraisemblablement pas tous les enjeux. Le terme arabe « *‘ā'idīn* » qui signifie littéralement « retournants » ou « revenants » mais qui est communément traduit en français par « ralliés » est le terme par lequel les autorités marocaines désignent officiellement les Sahraouis qui « retournent » à la patrie marocaine, épousent le projet d'un « Sahara marocain » et renoncent du même coup à la cause indépendantiste.

Cette politique est basée sur un discours religieux² offrant la miséricorde et le dédommagement de la nation et du monarque alaouite, doté du prestigieux statut de Commandeur des croyants, à celles et ceux qui reconnaîtraient s'être momentanément écartés de Dieu et de la communauté des (bons) musulmans en osant contester son pouvoir de droit divin. Le repentir (*tawba*) est en effet encouragé par l'islam et valorisé comme un acte individuel de retour à Dieu dans sa clémence et à la communauté des croyants rassemblés autour des préceptes de la religion musulmane. Dans l'Ouest saharien, ainsi que Pierre Bonte (1990, 2008) l'a très bien décrit, la *tawba* a concerné des groupes guerriers (*ḥassān*) précoloniaux, qui abandonnaient leur statut, ainsi que les valeurs et fonctions militaires afférentes, afin de rejoindre des formations sociopolitiques reconnues pour leur rôle dans l'administration du culte et dans la transmission des connaissances et valeurs islamiques.

Pour mieux saisir les enjeux de ces « retours », il faut d'abord considérer les particularités de ce vaste territoire désertique, peuplé de pasteurs nomades, abandonné par le colonisateur espagnol en 1975 après un accord de partage secrètement conclu (accords de Madrid du 14 novembre 1975) avec les deux nations voisines – le Maroc au nord et la Mauritanie au sud – et revendiqué par le mouvement indépendantiste sahraoui, le Front Polisario – *Front populaire de Libération de la Saguia el Hamra et du Rio de Oro* – créé en mai 1973. Ce territoire se trouve aujourd'hui scindé longitudinalement en deux entités spatiales par un mur de sable de plus de 2700 km de long, construit par les forces marocaines dans les années 1980, qui matérialise la ligne de front héritée du cessez-le-feu de 1991 entre les deux protagonistes (la Mauritanie s'étant retirée du conflit en 1978, exsangue). Les deux tiers ouest du territoire, en bordure de l'océan Atlantique, sont occupés par les forces armées marocaines et font l'objet d'importantes politiques de développement et de peuplement depuis le cessez-le-feu ; le tiers est, pour sa part, est contrôlé par le Front Polisario et administré par le gouvernement de la République arabe sahraouie démocratique (RASD, créée en février 1976) en exil en territoire algérien avec la population qu'il administre.

¹ <http://www.jeuneafrique.com/Articles/Dossier/ARTIAJA2577p022-030.xml0/algerie-maroc-mauritanie-refugieles-rallies-de-sa-majeste.html> (page consultée le 11/12/2013)

² Appel lancé en 1989 par Hassan II enjoignant les Sahraouis des camps à rejoindre la mère patrie, dans une formule restée célèbre et forgée à partir de qualificatifs normalement attribués à Dieu : « Al-waṭan ḡafūr wa raḥīm » « La nation clémente et miséricordieuse ».

Rappelons ensuite que l'on a affaire à une société de culture bédouine, certes assignée à résidence depuis près de quarante ans, mais pour qui la mobilité reste un principe existentiel, un art de vivre et d'être au monde, une expression essentielle de sa liberté. Partant de ce constat, on peut s'interroger quant au sens et à la portée de ces « retours », appellation qui implique un caractère définitif pour des populations chez qui la mobilité est non seulement indispensable à la reproduction sociale, mais constitue aussi un mécanisme important de gestion socio-spatiale des ressources disponibles.

Ces « retours » ne sont pourtant pas nouveaux. Avant même le cessez-le-feu de 1991, Hassan II s'est employé à dissuader les élites et les combattants du Front Polisario de continuer la lutte, moyennant des facilités de « retour » extrêmement favorables. Après le cessez-le-feu qui devait déboucher, en vain, sur l'organisation d'un référendum d'autodétermination du peuple sahraoui, sous la responsabilité de la MINURSO (Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental), cette politique de séduction et de dissuasion s'est intensifiée, parallèlement au déplacement organisé de populations du Maroc au Sahara occidental, au prix notamment d'un système de subventionnement des denrées de première nécessité et d'une politique d'exploitation intensive des ressources naturelles (poisson et phosphate notamment). Notons que, du côté du Front Polisario, une politique d'attraction de populations hassânophones³ (du Sahara occidental, du Sud marocain et du Nord mauritanien) a également été entreprise dès le début de la lutte pour l'indépendance, sachant que l'on avait affaire à l'époque à une population nomade franchissant aisément les frontières héritées de la colonisation.

En revanche, ce qui semble nouveau, c'est le retentissement produit par les derniers « retours » de personnalités politiques de poids dans la région, à propos desquels les commentaires ne sortaient pas jadis des salons familiaux, et qui aujourd'hui déclenchent des compositions poétiques qui circulent abondamment de part et d'autre du « mur » marocain, grâce notamment aux nouvelles technologies de l'internet et de la téléphonie mobile. On peut se demander pourquoi cette question dispose aujourd'hui d'une visibilité dans l'espace public, même si cantonnée au mode d'expression poétique, après en avoir longtemps été exclue. Est-ce parce que le Maroc en a fait depuis quelques années une politique phare de son programme d'occupation du Sahara occidental, donnant à ces « retours » une tournure très médiatique ? Est-ce parce que ce phénomène de « retour » cache mal les mobilités économiques de jeunes Sahraouis en quête de travail ou d'opportunités migratoires vers l'Europe, ou de Mauritaniens usurpant l'identité sahraouie pour accéder aux subsides alloués aux « *â'idîn* » ?

Cette question très sensible est abordée dans un registre particulier de la poésie dialectale⁴, celui du dénigrement (*šemt*), une production rare mais prisee, qui a une forte capacité de diffusion, et qui critique de manière parfois très virulente ces « *â'idîn* », que l'on présente comme des traîtres à la cause indépendantiste ou comme des opportunistes sans scrupules. Dissidence politique, trahison, migration « économique », cette poésie partisane et la diversité des réactions qu'elle suscite sont-elles en mesure d'éclairer le sens que prennent ces mobilités singulières pour les deux belligérants, mais aussi pour la population du Sahara occidental et les groupes qui la constituent, enfin pour les

³ Note sur la transcription du dialecte arabe mauritanien : *ṭ* th anglais de « think » ; *ḥ* h aspiré ; *ḥ* vélaire sonore ; jota espagnole ; *ð* th anglais de « the » ; *ḍj̣* dentale sonore palatalisée ; *š* ch français ; *ṣ* s emphatique ; *ḍ* d emphatique ; *ṭ* t emphatique ; *ẓ* z emphatique ; *ḍ* d emphatique ; *ç* spirante sonore émise par le larynx comprimé ; *g̣* r grasseyé ; les voyelles longues sont indiquées par un accent circonflexe : â, û, î.

⁴ C'est également un registre important et reconnu de la poésie arabe classique (*hijâ'*).

individus eux-mêmes déchirés entre d'une part des valeurs morales d'honneur et de solidarité et d'autre part des motivations individuelles ou familiales ?

Si par ailleurs ces poèmes sur les « *â'idîn* » sont rares et nouveaux ne s'inscrivent-ils pas néanmoins dans une longue tradition de mobilisation de la poésie déclamée ou chantée dans le champ politique au Sahara occidental (Deubel 2011) et plus généralement dans la société maure de langue *ḥassâniyya* (Miské 1970 ; Boyé 1988 ; Taine-Cheikh 1994) ? Inversement on pourra se demander si la mise en récit de ces trajectoires à haut risque ne manifeste pas un certain renouvellement de la poésie et de la chanson politiques ouest-sahariennes qui révélerait des changements à l'œuvre dans une société nomade confrontée depuis près de quarante ans à la guerre à la répression et à l'exil. Ayant décidé de nous intéresser à la diffusion et à la réception de ces rares poèmes nous avons privilégié une enquête ethnographique mobile tentant de suivre les parcours et les impacts de ces compositions entre le Nord mauritanien le Sahara occidental (territoires occupés) et le Sud marocain.

1) L'art et la manière de diffamer

Les deux poèmes dont il va être question ci-après ont été recueillis⁵ en juillet 2011 dans la partie du Sahara occidental occupée par l'État marocain auprès d'hommes sahraouis âgés de 35 à 45 ans en poste dans des administrations ou entreprises marocaines et qui échangeaient ces poèmes lors de leurs rencontres amicales à leur domicile. Ces poèmes circulaient généralement par le biais de la téléphonie mobile ou de l'Internet et avaient un certain succès à l'époque succès qui semblait tenir tant à leur esthétique qu'au caractère brûlant du sujet abordé. Très vite intéressé par ces compositions j'ai d'abord pensé constituer un corpus de poèmes sur ces « ralliés » avant de comprendre que ces diatribes rimées étaient aussi rares que récentes aussi dangereuses que craintes et nous allons voir pourquoi.

Déplorer et fustiger le départ d'un homme d'honneur

Le premier poème que nous allons évoquer a été déclamé deux semaines après le départ de Ahmedou Ould Soueilem personnalité importante du Front Polisario qui fut parmi les fondateurs de ce mouvement et qui occupa différents postes importants au sein de l'administration de la RASD. Il est également connu pour sa liberté de pensée qui lui a valu d'être souvent critique à l'égard de la direction du mouvement liberté qui lui est sans doute octroyée par son statut très élevé dans la société maure : il est en effet le fils du chef d'une fraction importante de la tribu⁶ des Awlâd Dîm tribu qui se prévaut d'un certain contrôle territorial et politique sur le Sahara occidental. Ahmedou Ould Soueilem rejoint Rabat le 29 juillet 2009 et est reçu le lendemain par le roi Mohammed VI pour être nommé quelques mois plus tard ambassadeur du Maroc en Espagne accueil révélant bien l'importance accordée à l'époque à ce « retour » par la monarchie marocaine. Le poème a été composé par Bechir Ould 'Ely l'un des poètes sahraouis du Front Polisario les plus en vue installé dans les camps de réfugiés de Tindouf et qui anime depuis de nombreuses années des programmes

⁵ Ces poèmes ont été recueillis puis traduits grâce à un collègue sahraoui et à ses proches vivant dans les territoires occupés, dont je préfère préserver l'anonymat dans ce texte pour des raisons évidentes de sécurité. Je tiens à les remercier très chaleureusement ici.

⁶ Ce terme aux relents évolutionnistes est jusqu'à présent le terme utilisé par défaut par les anthropologues pour désigner des groupes de personnes liées entre elles par des liens de parenté ou de sujétion, se réclamant d'un ancêtre commun en ligne agnatique.

de radio et de télévision consacrés à la poésie sahraouie. Il aurait été déclamé lors d'une réunion politique tenue avec les communautés sahraouies vivant en Mauritanie.

Ce poème se présente sous la forme de huit strophes (*tafa*) d'inégale longueur dissociées et scandées par l'expression « dommage ! » *hla^canna !* déclamées sur un léger fond musical sur le mode⁷ « le-bteyt » mode de la nostalgie et de la tristesse. Dans sa version la plus connue qui circule sur le site web d'hébergement de vidéos You Tube et dans laquelle on voit le poète debout lisant son poème avec en toile de fond des images du désert le poème est récité sur un rythme très rapide et saccadé exprimant l'emportement du poète et indiquant immédiatement une certaine violence dans le propos⁸. Dans ce poème Bechir Ould ^cEly s'adresse directement à sa cible par le tutoiement sans jamais toutefois citer son nom conformément aux canons du genre. Dans les six premières strophes du poème Bechir commence toujours par vanter les qualités exceptionnelles de l'homme pour déplorer et condamner ensuite sa volte-face. La première *tafa* oppose ainsi la noblesse du personnage et sa propension reconnue à protéger les plus faibles à la rapidité avec laquelle il a floué la dignité de ceux qui lui avaient fait confiance. Les trois strophes suivantes opposent le comportement chevaleresque de l'homme qui faisait l'admiration de tout un peuple à la bassesse et à la lâcheté de sa conduite de soumission au roi funeste simulacre de repentance mettant sérieusement à mal la religiosité des deux hommes comme l'illustre la troisième *tafa* du poème.

<i>hla^canna</i> yâ haḍ ^c alîh ən-nâs tsammî wə tbowbîh	Domage pour celui dont les gens gâtent leur enfant en lui donnant son nom
tzaḡrat ləmjîh trârîh wə f-wujhu tenšər le-vrâšât wa f-bel wujudu wu tḥuwmih wa klâmu wa ^c aynîh mtânât yamšî mâ na ^c raf š-əmzabbîh yənšâf mkarra ^c f-eydiyyât es-saw iḥabb eydîh ətfûbîh w-eydîh min əd-dəmm mlânât haḏâ huwa šarf əs-sefîh wa ḥḍîr əd-darja wa d-danât	À l'arrivée de qui on pousse des youyous À la vue de qui on déploie des tapis Et là où il se trouve [avec] son orgueil Son verbe et son entêtement Il part sous l'œuvre de je ne sais quel mauvais sort On le voit s'abaisser devant les petites mains maudites. Il baise ses mains, maudit soit-il Des mains qui sont pleines de sang Tout cela est l'attitude d'un moins que rien Une régression, une faiblesse

Dans les deux strophes suivantes le poète regrette que l'homme ait perdu la grande liberté de ton qui était la sienne faisant allusion à la position longtemps critique de Ould Soueilem à l'égard de la direction du Front Polisario et déplore le choix d'un asservissement aux « plus viles créatures [de Dieu] » attitude dont son statut social très élevé de chef de tribu aurait pourtant dû le prémunir. Il lui reproche d'avoir abandonné un peuple prêt à combattre jusqu'à la mort pour sa dignité et d'avoir rejoint des ennemis dépourvus de fierté. Dans l'avant-dernière *tafa* (extrait ci-dessous) Bechir Ould ^cEly met cette fois l'accent sur l'acte de trahison dont ce départ est synonyme trahison de tout un peuple qui s'est sacrifié pour la libération du Sahara occidental mais aussi trahison d'une terre et de ce qui contribue à en faire la beauté.

⁷ La poésie de langue *ḥassâniyya* est normalement déclamée selon des modes (tonalités, intonations, rythmes bien identifiés) qui renvoient à des sentiments différents (Taine-Cheikh 1985).

⁸ Une autre version, visible jusqu'à une date récente sur You Tube, faisait défiler en boucle des portraits de l'homme visé par le poème, mais jamais nommé, ainsi qu'une image le présentant lors d'une audience privée avec le roi Mohammed VI.

hla ʿanna yâ hað ṭhûn
 trâbak mâ gelnâhâ hûn
 ḥont əl-wâd əz-zeyn wə ləʿyûn
 wa ṭ-taḷh wa le-kde u tamât
 wa ḥont əl-mustašhad u l-
 məṣjûn
 wa š-šaʿb ahyâʿan wa amwât
 wa ṭhûn ər-rađîʿ fa ʿabbûh
 ummu wa ṭhûn elli mâ vât
 ḥleg w-elli dûnu qurûn
 w-elli miyyet lu sanawât
 mânak majnûn wa lâ mægrôn
 tæzræg râsak fi l-meðellât
 b-ism innak maʿʿôn wa mamhôn
 mæn hað ṭʿaddel tæbrîrât
 tækðəb lu kunt elli maʿʿûn
 iʿûdu taʿnôk lə-ğuzzât

Domage toi qui trahis
 ta terre, nous ne nous y attendions pas
 Tu as trahi le bel oued et les sources / Laayoune
 Le talh (acacia) les montagnes et le tamât (acacia)
 Tu as trahi le martyr et le prisonnier
 Et le peuple vivant et mort

 Et tu trahis le nourrisson dans le giron
 De sa mère et tu trahis ceux qui ne sont pas encore
 Nés et ceux des siècles futurs
 Et celui qui est mort depuis des années
 Tu n’es pourtant pas fou
 Tu te jettes dans les bassesses
 Au prétexte que tu es fâché et triste
 À cause de quelqu’un tu te justifies
 Tu mens et si tu étais vraiment fâché
 Tu le serais à cause des envahisseurs

Le poème se termine par une courte strophe dans laquelle le poète déplore le raisonnement à très courte vue du personnage son mépris pour l’intérêt général et son manque total de discernement dérivés censés finalement le conduire à sa perte.

Railler la duperie et l’escroquerie

Le second poème recueilli en juillet 2011 était d’une autre teneur et ne circulait pas de la même manière. Tandis que le premier disposait déjà d’une certaine visibilité sur You Tube le second ne circulait que sur les téléphones portables et déclenchait un enthousiasme plus modeste chez les jeunes cadres sahraouis avec qui je me trouvais. Ce second poème avait vraisemblablement été composé par un poète de la zone occupée par le Maroc qui restait anonyme et qui déclamait sa composition sur un ton suggérant une certaine recherche de discrétion voire une situation de clandestinité. Le succès de ce poème tenait semble-t-il non pas tant à son éclat esthétique que la présence volontaire du mot français « riche » venait largement ternir⁹ qu’à la teneur de son message adressé à ceux partis avec un certain Ould Derwich.

Dans ce poème l’ambiguïté sur le nom du rallié semble sciemment entretenue par l’auteur. Le personnage dont il est question pourrait en effet avoir le même profil que Ahmedou Ould Soueïlem s’il s’agissait de Brahim Hakîm Ould Derwich. Cet homme fut d’abord haut fonctionnaire dans la diplomatie mauritanienne au milieu des années 1970 et membre fondateur du Front Polisario avant de partir rejoindre la lutte indépendantiste en 1976. Il fut par la suite un ministre des Affaires étrangères du Front Polisario très actif et ministre de l’Information avant de rallier le Maroc en 1992 quelques temps après la crise politique interne qui secoua les camps. Il est depuis son ralliement ambassadeur itinérant du roi en charge de la question du Sahara¹⁰. Pourtant les personnes qui m’ont fait découvrir ce poème étaient unanimes sur l’identité du destinataire un parent proche de cet homme dénommé Hamada Ould Derwich.

⁹ La qualité d’un poème en arabe dialectal *ħassâniyya* est notamment évaluée à l’aune de la pureté de la langue, qu’un emprunt à une autre langue (y compris à l’arabe classique) met immédiatement à mal. Un genre spécifique et très codifié est consacré à la poésie mêlant deux langues (*zreyge*).

¹⁰ <http://www.jeuneafrique.com/Articles/Dossier/ARTJAJA2577p022-030.xml4/front-polisario-ralliement-rasd-sahara-occidentalque-sont-ils-devenus.html> (page consultée le 8 février 2014).

Des Rgeybât¹¹ (fraction des Awlâd Mûsa) par son père mais rattaché par sa mère à une tribu du Sud-Est mauritanien (région de Néma frontalière du Mali) où il grandit Hamada Ould Derwich devient un riche homme d'affaires et un haut cadre de l'État mauritanien sous le régime de Maawiya Ould Sid Ahmed Taya (1984-2005). On lui prête également des activités plus souterraines de trafic d'armes. Dans le régime Taya il est assimilé à un politicien de l'Est mauritanien auquel le chef de l'État accorde sa confiance et une certaine autonomie d'action. La chute de Taya en août 2005 et la perte de sa place dans le système politique mauritanien le poussent à se tourner vers le Nord mauritanien et le Sahara occidental terre de sa famille paternelle où il compte se refaire une santé politique.

Après avoir vainement tenté de se rapprocher du Front Polisario il organise en réaction au 12^e congrès du Front Polisario tenu à Tifariti (en territoire sous contrôle sahraoui) du 14 au 18 décembre 2007 un contre-congrès à Gjijimat (également en territoire « libéré ») au cours duquel il prône très officiellement devant les caméras de la chaîne de télévision qatarie Al-Jazeera le ralliement au plan marocain d'autonomie élargie pour le Sahara occidental (faisant suite au discours de Mohammed VI du 20 mars 2007). Il serait ensuite passé dans la zone occupée par le Maroc avec l'aide des autorités locales accompagné de cent trois personnes accueilli en grande pompe par les autorités et les médias marocains. Le groupe aurait alors été logé pendant un mois dans un hôtel de la plage de Laayoune. Depuis lors on ne sait pas ce qu'est devenu ce « rallié » aux troubles motivations qui n'avait jamais vécu dans les camps se signalait surtout pour son mécénat auprès de la cause indépendantiste sahraouie et avait fait montre d'une certaine « réussite » économique et politique en République islamique de Mauritanie.

Le poète s'adresse dans le quatrain (*gâv*) tenant lieu de refrain au citoyen sahraoui parti pour des motifs économiques avec Ould Derwich dont il tourne en dérision le nom de famille¹² par un jeu de mot entre *dərwiš* qui signifie en *ḥassâniyya* « faible » et par extension « lâche » « fainéant » et *avugrêš* terme associé à la bravoure et surtout aujourd'hui à la débrouillardise :

əl-magrəb mâ šôru ma'âš	Il n'y a rien à attendre du Maroc
yəlli va-ḥlêgak kûn t'îš	Toi qui ne désires que ta survie
yəswa jâbak wəl avugrêš	Que t'ait fait venir Ould Avugrêš / le fils du brave
w-əswa jâbak wəl əd-dərwiš	Ou bien Ould Dərwiš /le fils du faible

Dans une première strophe le poète rappelle au citoyen rallié que ce n'est pas pour céder à la tentation de l'argent que celui-ci a sacrifié sa jeunesse et supporté la férocité de l'armée occupante. Il le met ensuite en garde contre l'illusion des facilités promises par le Maroc dans laquelle Ould Derwich serait tombé ainsi que les personnes qui l'ont accompagné dans sa démarche à commencer par une élite sahraouie locale jusqu'au « petit » Marocain en quête lui aussi de ressources. Il ridiculise ainsi la politique de ralliement jouée par l'État marocain qu'il assimile à une vaste escroquerie indigne d'un État respectable :

wəl əd-dərwiš əlîk əḥtâl	Ould Dərwiš t'a tendu un piège
dây r kânu yağrəf mən mâl	souhaitant tirer profit de l'argent

¹¹ Tribu numériquement la plus importante au Sahara occidental et particulièrement dans les camps de réfugiés de Tindouf.

¹² Le dénigrement du nom de famille est assez fréquent dans la littérature orale *ḥassâniyya* anti-marocaine. Les animateurs des émissions de Radio Mauritanie du début des années 1960 se sont ainsi illustrés en la matière face à la propagande expansionniste de Radio Rabat nous en reparlerons dans la dernière partie du texte.

əl-mağrīb u θāk əl-muḥāl
 yəjbar mənnu ši b-ət-tağrīš
 bīh əl-jābu huwa muḥtāl
 dāyr ya kānu yəšbaḥ rīš
 wa l-muḥtāl əl-jābu ḥammāl
 afṣal huwa f-asbāb əl-ʿayš
 wə r-rəjli vərr aḥlāṭ f-ḥāl
 f-afqar dawla wa kəθəb w
 aḡəyš

du Maroc. Et c'est impossible
 qu'il trouve quelque chose avec certitude
 Parce que celui qui l'a amené¹³ est aussi un escroc
 Qui lui aussi veut être riche
 Et l'escroc qui l'a amené est un « porteur »¹⁴
 Qui est lui-même encore plus dans le besoin
 Et tous ces gens sont dans la même situation
 (Celle) de l'État le plus pauvre, le plus menteur et
 le plus tricheur

La strophe suivante rappelle à celles et ceux qui l'auraient perdu de vue l'objectif de la lutte indépendantiste pour laquelle tant de sacrifices ont été consentis tant d'hommes se sont battus : la liberté la souveraineté et la dignité. Le poète insiste ici sur la bravoure et le courage de ceux qui ont parfois donné leur vie pour leur terre qualités qui bien évidemment ici tranchent avec la vile démarche de Ould Derwich figure archétypale dans l'imaginaire sahraoui de l'homme d'affaires mauritanien véreux et arnaqueur.

əšbeh mənnu šowfət šaḥra
 terges varḥāna muḥarra

Il y a (bien) mieux que cela : voir le
 Sahara

rāyətha šowfa maftaḥra
 b-awlād lha kānu fi j-jeyš
 šijcān u ḡelyān u mahra
 fi s-silāḥ u təw tfāyīš

dansant, heureux et libre
 Son drapeau déployé et fier
 de ses fils qui étaient dans l'armée
 Courageux, guerriers et compétents
 dans les armes et au moment de
 montrer

əs-silāḥ ʿdūhum yagra
 ʿanhum rajjāla w-afḡārīš
 ləʿdūhum mā fi-hum šabra
 dūn imūtu yakān taʿīš
 šaḥra ḥarra ḥajra ḥajra
 sadra sadra ʿareyš ʿareyš

leurs armes. Leurs ennemis perçoivent
 qu'ils sont des hommes, des vrais
 Leurs ennemis n'ont pas la patience
 de mourir pour que vive
 le Sahara libre pierre pierre
 Arbre arbre branchette branchette

La dernière strophe du poème exhorte ceux qui sont partis « manger » dans la main du Maroc à cesser de le faire et à revenir pour retrouver leur dignité auprès de leur famille car seul Dieu est en mesure de garantir la survie des hommes et leur postérité. La métaphore alimentaire est omniprésente dans les discours raillant les choix et parcours politiques au Sahara occidental comme en Mauritanie. Ces deux poèmes condamnent clairement les stratégies de deux personnages dépeints comme des hommes guidés par l'appât du gain qui ont perdu la raison tels des animaux uniquement préoccupés de leur pitance et qui sont tombés dans des bassesses telles qu'ils ne s'en

¹³ Le poète fait ici référence au président du CORCAS (Conseil royal consultatif aux affaires sahariennes, Khalihenna Ould Rachid) qui aurait facilité le ralliement fort médiatisé de Ould Derwich et de ses compagnons, rapidement présentés par les autorités marocaines comme des « échappés des camps de Tindouf », alors que de nombreux observateurs ont identifié le groupe comme provenant de Mauritanie. Khalihenna Ould Rachid aurait en effet largement profité de sa position de fidèle allié du Makhzen et de la situation d'occupation du Sahara occidental pour faire prospérer ses affaires.

¹⁴ Terme par lequel les Sahraouis de la zone sous contrôle marocain appellent les populations non ḥassānophones déplacées du Maroc par Hassan II pour « peupler » le Sahara occidental, dans la perspective du référendum d'autodétermination, et qui vivent aujourd'hui dans des conditions souvent très précaires.

relèveront pas. Mais derrière ces deux figures du traître et du petit escroc sans honneur dont il ne faut pas suivre l'exemple la portée de ces poèmes politiques semble plutôt se situer dans leur circulation et dans leur réception.

2) Mise en récit du « retour »

Au-delà du rôle d'encadrement moral de ces poèmes qui dénoncent le déshonneur et la trahison des valeurs bédouines on peut s'interroger sur la portée narrative de ces compositions qui retracent des histoires individuelles : histoires d'hommes qui sont partis en quête de ressources pour leur survie, histoires d'hommes passés à l'ennemi et qui ont perdu l'essentiel à savoir leur liberté, leur honneur et leur dignité.

Tout d'abord la mise en récit de ces deux trajectoires implique leur exemplarisation facilitant l'identification des auditoires un procédé assez courant dans la littérature orale *ḥassâniyya* (Taine-Cheikh 2006) qui ne passe plus cependant ici par une description des lieux traversés mais bien plutôt par celle du mouvement d'un individu ou d'un groupe du beau et du bien vers l'abjection et la bassesse. La première trajectoire est celle d'un homme respectable qui a connu presque tous les honneurs dans le mouvement politique au sein duquel il a lutté pendant plus de trente ans qui suscitait un respect unanime parmi son peuple et qui passe brutalement à l'ennemi. Il s'agit là pour un homme de son statut social d'une bassesse sans égale synonyme de perte de soi. La deuxième trajectoire est celle d'un homme prêt à vendre son honneur et sa dignité pour s'enrichir. Elle illustre le parcours que suivent un grand nombre de Mauritaniens qui décident de se présenter aux autorités marocaines comme des « *ʿā'idīn* » sahraouis pour obtenir des papiers et accéder aux facilités octroyées par les administrations marocaines et qui ensuite font du commerce entre la zone occupée et le Nord mauritanien où ils réinvestissent leurs gains. De cette stratégie migratoire semble-t-il ni les Sahraouis ni les autorités marocaines ne sont dupes.

L'idée d'une trajectoire voulue et assumée est largement exprimée dans le premier poème par des descriptions d'actions délibérées sans retour en arrière possible de la part du dissident : « tu cours (vers l'écurie fermée) » ; « il part (sous l'œuvre d'un mauvais sort) » ; « tu quittes (tout cela et deviens lâche) » ; « tu te mets à courir (à ta perte) » ; « tu te précipites (vers ta servitude) » ; « tu te lèves (pour te débarrasser des tiens) ». Dans le second poème les expressions du mouvement mettent davantage en relief la politique marocaine d'attraction et de manipulation des populations : « Ould Derwich t'a fait venir » ; « Ould Derwich t'a tendu un piège » ; « celui qui l'a amené est un escroc ». Elles ne mettent pas moins en valeur l'espoir que reviennent ces personnes un temps illusionnées par les facilités offertes par le Maroc présentant donc ces trajectoires de ralliement comme potentiellement réversibles. Le parcours transnational de Ould Derwich est en cela très significatif de celui d'hommes de pouvoir dans la région se déplaçant entre différentes polarités politiques au gré des opportunités auxquelles ils peuvent prétendre.

Dans le premier poème la trajectoire du rallié se dessine dans le sillage d'une trahison d'un camp pour un autre et d'un revirement politique. La mobilité apparaît à ce titre comme une manifestation essentielle de la dissidence : dans cette société nomade ouest-saharienne se désolidariser d'un campement pour aller s'installer ailleurs avec ses proches est une modalité évidente d'autonomisation politique et plus largement de scission et de recomposition des groupes (Bonte 2008). Le mouvement (dans l'espace) apparaît ainsi comme un agent crucial de fabrique de l'histoire dans cette société suscitant tout autant qu'il les manifeste des transformations sociales. Dans un

contexte d'assignation à résidence et de sédentarisation, la mobilité et le voyage restent ici des ressorts clés du processus narratif. Et réciproquement, ces récits rimés sont une formidable invite à la mobilité ou une arme de dissuasion au départ.

Si « *ḥla^canna !* » présente l'histoire de Ould Soueilem de façon aussi noire et dramatique c'est d'une part pour prendre le contre-pied de la logique religieuse du repentir, acte normalement considéré comme positif et valorisant et d'autre part parce que l'homme a un poids social très important et est capable d'entraîner avec lui une population non négligeable dans les camps. Son départ pourrait ainsi être interprété comme la désolidarisation (par esprit de corps de la tribu ou de la fraction) d'une partie des Awlâd Dîm du projet indépendantiste. Narrer sa déchéance, c'est donc effectivement en brandir la menace en direction de celles et ceux qui seraient tentés d'imiter ce simulacre de repentir. Inversement, l'histoire ridiculisée de Ould Derwich souligne la faible capacité d'entraînement du personnage dans la région, qui tient sans doute à sa réputation fantasque et à son histoire personnelle en Mauritanie. Celle-ci n'est pas rehaussée par la stéréotypie très dévalorisante attachée aux (Maures) Mauritanien·s par les (Maures) Sahraoui·s qui les présentent souvent comme des personnes rétives au travail, à l'honnêteté discutable et à l'hygiène douteuse.

La performativité de ces récits réside bien dans le fait qu'ils sont non seulement rétrospectifs mais aussi dans une certaine mesure, prospectifs : l'objet de ces énoncés semble en effet de faire circuler une interprétation très négative de ces ralliements, présentés comme des déchéances individuelles, qui devienne, par sa diffusion large et rapide, la version canonique de l'événement, et qui puisse ensuite pleinement jouer son rôle dissuasif. Or, cette performativité n'est possible que si l'auditoire est affecté par le poème et manifeste une réaction à celui-ci.

3) La poésie satirique comme mise en débat d'un cas de conscience collectif

La poésie de dénigrement est une poésie qui a précisément vocation à toucher les auditoires, à affecter les esprits, à enflammer ou à refroidir, à déclencher des réactions de honte ou de sympathie. Elle est à la fois crainte, car potentiellement destructrice de réputations, et recherchée car gardienne des valeurs collectives d'honneur et de solidarité. Cette poésie permet ainsi d'évoquer des sujets sensibles, qu'on ne saurait exprimer par d'autres canaux, dans d'autres registres du discours, ainsi que Lila Abu Lughod (2008) l'a bien souligné à propos des Awlâd ^cAli du désert égyptien. La poésie de diatribe apparaît ainsi comme le support d'expression d'un point de vue, qui est à la fois celui du poète et celui du groupe social auquel il appartient.

Par ailleurs, le choix de l'arabe dialectal *ḥassâniyya* restreint la réception de cette poésie critique à celles et ceux qui parlent cette langue, voire qui la maîtrisent assez bien car c'est la langue la plus « pure » qui est valorisée en poésie. Ce choix crée d'emblée un entre-soi, un espace de débat interne à la société, vis-à-vis d'un extérieur potentiellement étranger aux valeurs morales et sociales défendues par les poètes. Il faut saisir les subtilités du *ḥassâniyya* pour prendre la vraie mesure de la virulence de ces poèmes et des conséquences qu'ils peuvent avoir sur les auditoires qu'ils traversent.

Ensuite, la qualité esthétique (mètre, rythme, rime, assonances, figures de style) constitue un enjeu majeur de ces poèmes, destinés à convaincre les auditoires du bien-fondé de la critique : tant la forme du poème que le message qu'il porte participent de la force de ces attaques, qui doivent viser juste et atteindre leur but (*maqṣad*) en marquant les esprits. Et plus la personne ciblée par le poème est haut-placée dans la hiérarchie sociale, plus elle et son groupe seront touchés par le poème et

souvent durant plusieurs générations. Dans le poème « *hla^canna !* » Bechir Ould ^cEly évite très adroitement pourtant d'attenter à la noblesse de la tribu de Ould Soueilem (les Awlâd Dîm)¹⁵ dont il vante les qualités et la prestigieuse généalogie pour ne viser que le « rallié ». Néanmoins ce poème restera vraisemblablement un point noir dans l'histoire de la famille de Ould Soueilem pendant assez longtemps.

Critiquer c'est aussi exposer son point de vue et celui de son groupe au jugement d'autrui et donc participer à une mise en débat de positions morales et politiques. La diatribe ne laisse pas indifférent elle suscite une diversité de réactions selon le groupe auquel on appartient selon la position politique que l'on représente selon la ligne politique de ceux qui représentent le groupe. Cette question du « retour » est un bon exemple d'une question politique qui divise la société sahraouie entre les groupes qui sont plutôt favorables au projet d'autonomie marocain et ceux qui restent indéfectiblement attachés à la cause indépendantiste. Mais les choses ne se présentent jamais de façon aussi binaire puisqu'au sein des groupes (« tribaux ») des clivages importants existent sur la question de l'indépendance du Sahara occidental.

Condamner ces départs c'est aussi mettre des mots sur des mobilités taboues parce que présentées très positivement par une autorité religieuse de poids dans l'Islam mais dont on comprend qu'elles sont instrumentalisées par cette même autorité. Le terme même de « *â'idîn* »¹⁶ est pour les Sahraouis d'un emploi sensible car renforçant la visibilité sociale et médiatique que le pouvoir marocain tente d'assigner à cette nouvelle catégorie sociale dans les territoires occupés cherchant à donner à ces « retours » l'image d'un phénomène massif et définitif. Or chacun a bien conscience que cette catégorie sociale des « *â'idîn* » cache mal des mobilités beaucoup plus flexibles de la part de jeunes Sahraouis et Mauritaniens en quête d'avenir de ressources d'emploi mais aussi cherchant à renouer des liens familiaux rompus par le conflit. Dans les « territoires occupés » ces « *â'idîn* » ne sont pas considérés par les Sahraouis comme des transfuges mais plus simplement comme des personnes qui essaient de s'en sortir en profitant des largesses des autorités marocaines et qui donnent libre cours à leur besoin de mobilité sans pour autant que cette dernière soit synonyme de trahison de leurs convictions politiques¹⁷.

Même si l'idée des auteurs de ces deux poèmes était sans doute de jeter définitivement l'opprobre sur ces « retours » ces poèmes suscitent des réactions notamment chez les proches de Ahmedou Ould Soueilem qui même s'ils ne partagent pas son choix politique sont solidairement affectés par l'outrage adressé à un homme d'honneur. Cela nous a été révélé en février 2012 par un poète de Nouadhibou (ville portuaire mauritanienne située à la frontière du Sahara occidental) qui avait composé une riposte au poème de Bechir Ould ^cEly dans laquelle il tentait de défendre l'honneur de celui qu'il considère comme un ami et de justifier son choix politique. Dans le prologue à ce poème déclamé dans le cadre d'un festival culturel tenu à Ouadane du 4 au 11 février 2012 le poète de Nouadhibou dont nous préférons préserver l'anonymat ici qui fut un temps actif au ministère de la

¹⁵ Tribu bien représentée démographiquement dans les camps de réfugiés de Tindouf et dans l'administration de la RASD.

¹⁶ Les autorités marocaines montrent une certaine inventivité lexicale pour imposer leur légitimité sur le Sahara occidental : les régions sous occupation marocaine sont appelées « provinces du Sud » et la culture maure du Sahara occidental a récemment été renommée « culture hassanie » en référence au dialecte arabe parlé dans la région ouest-saharienne, évacuant ainsi l'appellation « sahraouie ».

¹⁷ Les Sahraouis et les autorités du Front Polisario n'hésitent plus aujourd'hui à présenter ces « retours » comme des formes de résistance intérieure au système politique marocain au Sahara occidental.

Culture de la RASD et qui donc passa quelques années de sa vie dans les camps¹⁸ explique ce qui l'a poussé à réagir au poème « ḥla^ʿanna ! » :

« Nous allons enregistrer un poème sur le mode *bteyt et-tamm*, dont l'objet est de riposter à un poème déclamé ces dernières semaines par l'un des poètes du Front Polisario. Ce dernier ciblait un personnage connu sur la scène sahraouie, et plus largement sur la scène régionale voire sous-régionale. Ce poème aurait pu demeurer une simple extravagance sans lendemain s'il n'avait contenu quelques termes insultants, termes que nous considérons particulièrement injustifiés vis-à-vis d'une noble personne connue pour son engagement aux côtés du peuple sahraoui et de son projet national, et célèbre pour l'attachement et l'affection qu'il entretient avec le peuple. Nous savons que les gens qui le connaissent et qui vont entendre ce poème [« ḥla^ʿanna ! »] ne vont peut-être pas vraiment prêter attention à ces termes inadéquats. Mais nous nous adressons à ceux qui ne le connaissent pas et auprès desquels nous souhaitons réaffirmer les louables qualités qui ont été citées en nombre dans ce poème, pour donner une image permettant de reconnaître le personnage, l'auteur ne pouvant donner son nom. Nous n'avons donc souhaité que réaffirmer ces qualités auprès de ceux qui ne le connaissent pas, pour qu'ils sachent que ces termes insultants ne peuvent en aucun cas lui être associés. Nous allons donc dire ce poème : (...) » (enregistrement sonore recueilli à Nouadhibou auprès du poète, février 2012).

Comme il est de mise dans la riposte poétique *ḥassâniyya* (Mohamed Salem' 1995)' la réplique reprend exactement le rythme' la rime et la structure du poème de départ' avec trois strophes supplémentaires' essayant de retourner les attaques contre leur auteur et contre les dignitaires du Polisario. Chacune des onze strophes débute par le terme *ḥag* « C'est vrai »' « certes »' dans laquelle le poète de Nouadhibou – dont la tribu est proche politiquement de celle du rallié – reprend à son compte les qualités exceptionnelles de Ahmedou Ould Soueilem' telles que Bechir Ould 'Ely les a lui-même énumérées dans son attaque. La riposte élève encore davantage le personnage pour en faire un presque saint homme' à la généalogie et à l'histoire familiale prestigieuses' mais aussi et surtout pour dénigrer les autres dignitaires du Front Polisario' qui se seraient laissés aller à une course aux privilèges. C'est une des formes classiques de la poésie satirique *ḥassâniyya* que de faire la louange d'une personne pour critiquer – indirectement – ses semblables (toutes les personnes qui n'ont pas les qualités de celle dont je fais la louange sont en quelque sorte visées).

La strophe introductive de ce poème¹⁹ annonce l'argument central du défenseur de Ould Soueilem : si l'homme a fait l'objet d'une composition d'une telle virulence' c'est précisément parce que c'est un homme remarquable et très populaire que le Front Polisario a perdu :

ḥag en emnâdem lû mešhûd
ebðe min šivât u meyzât
mešyûf ən-nâs igædd i'ûd
taqîl u ya'gar lə-ḥlegât
iwaddî yâsər min rudûd

Certes, une personne reconnue
pour toutes ses qualités et distinctions
Son départ peut se révéler
dangereux et traumatisant
Et peut entraîner beaucoup de trouble

¹⁸ Comme beaucoup de Mauritaniens dont les tribus nomadisaient entre l'actuel Sahara occidental et le Nord mauritanien.

¹⁹ La transcription arabe de ce poème a été réalisée par Ahmed Mouloud Ould Eida en 2012, et la traduction faite à Nouakchott en collaboration avec Moustapha Taleb, en 2013. Je tiens à les remercier très amicalement ici.

fiɫ ən-nâs elli mowrâh bgât.

chez ceux qui sont restés derrière lui.

Pour le poète, ses bienfaits justifieraient amplement les honneurs et les égards qui lui sont réservés (str. 2), il ne serait pas tombé dans les dérives de certains responsables du front Polisario, qui sont décrits comme profitant allègrement des avantages de leur fonction (str. 3). Il serait toujours resté égal à lui-même, fidèle à ses idéaux (str. 4), porté par les valeurs que lui ont léguées ses nobles aïeux (str. 5), chérissant la vertu tel un époux délicat (str. 5), orgueilleux et fier comme le fut son père face au colonisateur (str. 7). S'il n'est pas le premier responsable du Front Polisario à « partir », il est en revanche le premier à déclencher une telle réaction (« on n'a pas adressé de 'dommage' à ceux qui sont partis avant lui »), preuve selon le poète des qualités exceptionnelles du personnage (str. 8), dont le départ vise à rassembler son peuple après l'exil et à lui offrir enfin une vie décente (str. 9).

Dans une avant-dernière strophe, le poète de Nouadhibou tente de justifier le choix de Ould Soueilem pour la « solution » marocaine d'une autonomie élargie, choix avant tout guidé par le souci de soulager un peuple qui a trop souffert et qui aurait l'opportunité de gérer ses ressources, sur sa terre, tout en préservant son identité dans le rassemblement.

ḥag ennu b-arḍ ajdâdu ḥal vât edrek ʿan mâ ḥâleg ḥal	Certes, il a regagné la terre de ses aïeux bien conscient qu'il n'y avait pas de solution
etla yərtaḡ əfḍal w-amṭel w aqrab fa l- ḥaq əṭ-ṭumûḥât	meilleure ni plus adéquate plus fidèle en réalité aux ambitions
eš-šaʿb min el-ḥal elli yəšməl ḥurriyye təsyîr əṭ-ṭuruwât	du peuple que celle [du Maroc] qui comprend la liberté de gestion des ressources,
w el-ḥifâḍ ʿala ḍ-ḍât əf-bəl əmneyn təmm agbâl əḍ-ḍât	La préservation de l'identité là où cela se réalise pleinement [solution marocaine]
vowg arḍ əs-šaḥrâ' mukemmel lem eš-šəml elli kân aštât	Sur la terre du Sahara où se produit le rassemblement du peuple qui a été en exil
ja l-arḍu mâhu mḍellel mukarram muʿazzaz beynât	Il est arrivé sur sa terre sans être humilié honoré et glorifié entre
ehelîh əḡlîḍ əmṭeggel min waḥîrt elli mâhi teftât. ḥag	les siens, fier et chargé d'une reconnaissance non feinte. Certes

Dans une ultime *ṭalʿa*, le poète mauritanien attaque plus précisément Bechir Ould ʿEly et les dignitaires du Polisario, reprenant astucieusement à son compte le ton du regret de la diatribe et intégrant à ses vers le fameux « dommage ! » / « ḥlaʿanna » qui rythmait la diatribe. Néanmoins, le regret paraît bien ironique au regard des graves dérives (privilèges, clientélisme, actes de torture) qu'il impute aux dignitaires de la RASD et auxquelles Ould Soueilem n'aurait pas succombé, fournissant ainsi une contre-histoire mettant à mal la vertu attachée à la version officielle de l'historiographie du Front Polisario.

Cette riposte, qui a été diffusée sous la forme d'un enregistrement sonore, apparaît ainsi comme un objet de débat et de contre-proposition sur l'avenir du Sahara occidental et sur les perspectives qui s'offrent à des populations soumises à l'exil et à la répression depuis plusieurs

décennies. Cette riposte parle de sujets qui semblent occultés dans les salons sahraouis, à savoir l'usure des convictions des indépendantistes, la quête de perspectives d'une jeunesse sahraouie (Gómez Martín et Omet 2009) prête à reprendre les armes et la question de l'acceptation du plan marocain. Il est important de souligner ici que l'opinion défendue par le poète n'est pas seulement la sienne, mais qu'elle représente aussi celle de personnes pour qui le choix politique de Ould Soueïlem a une légitimité ; les artistes représentent très clairement des groupes et des positions politiques, dans un contexte précis. La riposte apparaît ici comme un contre-récit, donnant une autre interprétation de ces mobilités politiques sensibles, contre-récit qui s'attaque ouvertement au récit que les poètes officiels du Front Polisario font circuler.

4) Un genre poétique renouvelé ?

Enfin le caractère récent de ces rares poèmes sur les ralliés invite à s'interroger sur l'importance du contexte sociopolitique dans le renouvellement d'un genre littéraire comme le *šemt*. En quoi ces mobilités très sensibles poussent-elles les poètes à s'affranchir des canons normalement assignés à ce registre tout en demeurant au cœur d'une tradition d'implication des artistes dans le champ politique au Sahara occidental ?

Il faut d'abord rappeler que la poésie critique a été très tôt mobilisée dans les tractations entre puissances sur la question de la souveraineté du Sahara occidental et de la Mauritanie. Ainsi avant même l'accession à l'indépendance de la Mauritanie (novembre 1960) la monarchie marocaine n'a-t-elle pas hésité à mobiliser artistes et griots maures pour dénigrer le premier président mauritanien de l'époque Mokhtar Ould Daddah et son gouvernement présentés alors comme des suppôts de la France et pour inviter les élites politiques mauritaniennes à adhérer à un projet de grand Maroc (thèse de Allal el-Fassi) allant de Gibraltar au fleuve Sénégal. Elle réussit d'ailleurs à « rallier » à sa cause quelques personnalités politiques mauritaniennes très en vue à l'époque comme Mohamed Fall Ould Oumère (alors émir du Trârza et suivi à l'époque des griots Ahmeddou Ould El-Meidah et Jeysh Ould Mouhammadou) Deyy Ould Sîdi Bâba Mohamed el-Mokhtar Ould Bah qui obtiendront immédiatement des postes très importants dans la gouvernement marocain²⁰ à une période où faut-il le rappeler la monarchie alaouite jouissait d'un grand prestige en tant que seul État islamique dans la région.

Ces luttes d'influence avaient alors donné lieu à ce que Mokhtar Ould Daddah dans ses mémoires (2003) qualifiera de « guerre des ondes » : la jeune radio mauritanienne née en 1957 à Saint-Louis et installée à Nouakchott en 1961 avait alors riposté à un programme de radio Rabat intitulé « Ikhwânuna fi l-jenûb » (« Nos frères du Sud ») spécialement destiné à amadouer les populations ḥassânophones du Sahara occidental et de la Mauritanie (État que le Maroc mettra neuf années à reconnaître) par une émission satirique qui eut un certain retentissement à l'époque et intitulée « Ikhwânuna fi sh-shemêl » (« Nos frères du Nord »). Dans cette émission le célèbre animateur Mohamed Lemine Ould Agath raillait subtilement les « ralliés » mauritaniens et leur appétit – on retrouve là le thème de la subsistance alimentaire omniprésent aujourd'hui dans les poèmes adressés aux ralliés sahraouis – ainsi que la politique de déstabilisation marocaine tout en

²⁰ Deyy Ould Sîdi Bâba fera toute sa carrière politique au Maroc présidant même l'Assemblée nationale dans les dernières années tandis que Mohamed Fall Ould Oumère son cousin Cheikh Ahmedou Ould Sîdi et Mohamed el-Mokhtar Ould Bah rentreront en Mauritanie en 1963 où ils seront emprisonnés pendant plusieurs années Ould Oumère décédant dès 1965 à Dakar des suites d'une maladie mal soignée lors de sa captivité.

ridiculisant les noms des membres de la famille du Roi` ce qui conduisit le ministre marocain de l'information de l'époque à demander à son homologue mauritanien` lors du 2^e sommet de l'OUA au Caire en juillet 1964²¹` l'arrêt de ces émissions.

Les gouvernants de la région semblent donc avoir très tôt saisi l'importance de la poésie et de la chanson dans la manipulation des mobilités des personnes et des groupes dans cet espace ouest-saharien` espace de nomadisme par excellence. De même que jadis` les griots maures vivant dans le sud de la Mauritanie étaient invités par des familles du Sahara occidental` dépourvues de griots` pour venir chanter leur histoire et leurs exploits` les griots starisés de la chanson mauritanienne sont aujourd'hui régulièrement invités par les autorités marocaines à venir se produire dans les territoires occupés du Sahara occidental. Ils interviennent alors dans le cadre de politiques de promotion d'une culture « hassânienne » – appellation qui met l'accent sur le dialecte arabe commun aux populations ouest-sahariennes – visant notamment à illustrer le caractère diffus de cette culture à l'échelle régionale et à dénier ainsi aux Sahraouis leur spécificité culturelle` base de leur revendication de reconnaissance en tant que peuple souverain.

Plus intéressante encore est la filiation qui semble s'être jouée entre le mouvement des Kâdehîn` mouvement clandestin de jeunesse révolutionnaire qui eut un succès retentissant à la fin des années 1960 en Mauritanie et qui constitua alors le principal mouvement critique de la politique de Mokhtar Ould Daddah` et le Front Polisario. Or` la force des Kâdehîn reposa très largement sur le recours à la poésie` dont les chantres furent alors Ahmedou Ould Abd el-Qâder et Mohameden Ould Ichidou` et à la chanson` notamment portée par la voix de Mohamed Cheyn Ould Mouhammadou` dans la diffusion de slogans et de messages versifiés. Le mouvement Kâdehîn a surtout laissé l'empreinte d'une révolution des mœurs sans précédent et d'un renouvellement des arts et de la musique traditionnelle (des griots). Ce mouvement` qui s'est dispersé au milieu des années 1970` a eu une influence très nette sur l'utilisation par le Front Polisario naissant des arts populaires dans la mobilisation politique et dans la résistance` armée puis pacifique). Une chanson sahraouie populaire est née` qui se voulait émancipée des « féodalités » statutaires et tribales` une musique « sans griots »` diffusée sous forme de cassettes audio dans toute la sous-région. Il s'agissait à l'époque de rallier le maximum de personnes à la lutte armée contre l'occupation illégale du Sahara occidental.

Le recours à la poésie satirique` qu'il s'agisse d'une critique nuancée des gouvernants ou d'un *šemt* destiné à l'occupant et au colonisateur` n'est donc pas nouveau dans les pratiques de résistance des Sahraouis et` plus généralement` des populations hassânophones de l'Ouest saharien (Boyé` 1988). Pourtant` ces poèmes présentés plus haut interpelaient généralement les auditoires dans lesquels je les faisais écouter` et notamment en Mauritanie où le *šemt* est tombé en désuétude dans le champ politique. C'était le caractère transgressif de ces poèmes qui marquait` et notamment de « *ḥla'anna !* »` dont la virulence s'adresse à un homme de statut social très élevé qui a atteint le sommet de la respectabilité dans sa société. C'est ici semble-t-il que le poète est sorti du cadre normalement dévolu au *šemt* et qu'il a ouvertement transgressé les valeurs collectives de respect et d'honneur par la diffamation et l'outrage à un ancien frère d'armes. Dans la poésie maure` en effet` le traître` le dissident` ne sont normalement pas la cible des *šemmât* (poètes qui composent du *šemt*) car on considère que leur acte est une erreur momentanée qui ne constitue pas un motif suffisant

²¹ Entretien avec Mohamed Mahmoud Ould Weddâdi, ancien directeur de Radio Mauritanie et ancien diplomate, Nouakchott, 24 avril 2013.

pour attenter à leur dignité ni encore moins à celle de leur famille²². De même, les comportements vils sont généralement dépeints de façon beaucoup plus allusive que dans les trois poèmes présentés dans ce texte. Car il faut bien garder à l'esprit que la raillerie ou la diffamation exposent le poète et son groupe à une riposte potentiellement plus insultante encore (Taine-Cheikh 2004).

La nouveauté est aussi que cette poésie circule désormais via la téléphonie mobile, mais aussi sur les réseaux sociaux et les sites de partage de vidéos en ligne, et qu'elle est donc audible, téléchargeable, diffusable à l'infini, donnant encore davantage de publicité au message qu'elle délivre, renforçant sa capacité à se jouer des frontières spatiales, politiques mais aussi sociales, touchant des auditoires normalement exclus de ces escarmouches rimées ; car effectivement le poème de *šemt* est en principe savamment distillé auprès de certains auditoires. Dans le contexte politique du Sahara occidental, traversé de tensions et de drames humains quotidiens, la poésie politique sur les « ralliés » a d'emblée une diffusion régionale. Toutefois, la mise en ligne du poème, qui offre de nouvelles possibilités de déclamation et de mise en scène énonciative, semble déterminante dans l'ampleur de sa diffusion. Le poème de riposte n'avait pas, au moment où son auteur me l'a fait découvrir, de diffusion internet contrairement à « *hla'anna !* » qui disposait déjà de deux versions sur YouTube et qui avait déjà été visionné par des milliers d'internautes. Quel contrôle peuvent exercer le poète et son groupe sur cette diffusion aujourd'hui ? En quoi le recours aux NTIC et aux supports numériques bouleverse-t-il les techniques de composition, la forme des poèmes, ou encore le rapport entre émetteurs et récepteurs ? Telles sont quelques-unes des questions auxquelles nos enquêtes actuelles tenteront de répondre.

Derrière la performativité évidente du terme « *ʿâ'idîn* » qui forge, à partir du principe islamique valorisé de repentance, une représentation de ces mouvements de « retour » très positive et reposant sur des dispositifs d'accueil très visibles de la part des autorités marocaines, ces poèmes – composés et diffusés avant les événements de Gdeim Izik de novembre 2010 qui donnèrent une nouvelle visibilité à la résistance sahraouie dans les territoires occupés (Gómez Martín 2012) – mettent donc en lumière des réalités plus complexes, des tensions, des débats au sein de la société sahraouie sur ces mobilités très politiques. Ces réalités dérangent ou enthousiasment, bousculent en tout cas les valeurs d'une population confrontée à l'exil et à la répression depuis bientôt quarante ans, mais dont les trajectoires s'inscrivent dans une longue histoire régionale de nomadisme sans frontières et contreviennent bien souvent aux tentatives d'instrumentalisation des gouvernants et à leurs organes de propagande.

Le caractère extrêmement sensible de cette question des « retours » remet finalement au premier plan la problématique de fond qui traverse la géopolitique du Sahara occidental et, sans doute plus largement, celle des peuples nomades engagés dans des projets de construction nationale : celle d'une tension permanente entre, d'un côté, le nomadisme (autrement dit la circulation des individus dans un territoire donné en fonction de ressources aléatoires) et, de l'autre, le positionnement politique et ses éventuels *dé*-placements au cours de la vie des individus. Cette politique marocaine, au-delà de son objectif évident d'attraction économique de populations en quête de ressources, réaffirme le supposé atavisme d'un peuple bédouin, le prédisposant au désordre et à la mobilité

²² Du temps des Kâdehîn, les dissidents au mouvement qui rejoignaient le camp du Président Mokhtar Ould Daddah et de son gouvernement ne faisaient jamais l'objet de poèmes satiriques.

politique et qui serait intrinsèquement incapable de bâtir une nation moderne et organisée. Ce faisant, pareille politique se donne pour but de montrer la fragilité voire l'inanité du projet politique du Front Polisario. Pour autant, le nomadisme politique est-il propre aux sociétés nomades ? Il est permis d'en douter tant, depuis les événements de Gdeim Izik survenus dans les territoires occupés, les autorités marocaines ont intégré l'idée que ces « retours » n'avaient pas toujours un caractère définitif et n'impliquaient pas nécessairement l'abandon de convictions politiques profondes...

Références bibliographiques

Abu-Lughod L. (2008) *Sentiments voilés*. Paris : Les Empêcheurs de penser en rond.

Bonte P. (1990) « Guerriers et repentants. La towba et l'évolution politique des émirats maures » *Al-Wasît* 3, p. 5-18.

Bonte P. (2008) *L'Émirat de l'Adrar mauritanien. Harîm : compétition et protection dans une société tribale saharienne*. Paris : Karthala.

Boyé M. O. (1988) *Contribution à l'histoire littéraire de la Mauritanie : de la pénétration coloniale à nos jours*. thèse de doctorat, université de la Sorbonne nouvelle Paris III.

Caratini S. (2003) *La république des sables. Anthropologie d'une Révolution*. Paris : L'Harmattan.

Daddah M. Ould (2003) *La Mauritanie contre vents et marées*. Paris : Karthala.

Deubel T. (2011) « Poetics of diaspora : Sahrawi poets and postcolonial transformations of a trans-Saharan genre in northwest Africa » *The Journal of North African Studies* 17 (2) p. 295-314.

Gómez Martín C. (2012) « Sahara occidental : quel scénario après Gdeim Izik ? » *L'Année du Maghreb* VIII, p. 259-276.

Gómez Martín C. et Omet C. (2009) « Les cheminements de la politisation des jeunes dans le champ politique sahraoui. Étude comparative entre la diaspora et les camps de réfugiés » *L'Année du Maghreb* V, p. 205-222.

Miské A.-B. (1970) *Al Wasît – Tableau de la Mauritanie au début du XX^e siècle*. Paris : Klincksieck.

Mohamed Salem A. Ould (1995) « Le gâtâ : joute oratoire en poésie maure » *Notre librairie* 120-121, p. 232-237.

Taine-Cheikh C. (1985) « Le pilier et la corde : recherches sur la poésie maure » *Bull. of SOAS* XLVIII/3, p. 516-535.

Taine-Cheikh C. (1994) « Pouvoir de la poésie et poésie du pouvoir. Le cas de la société maure » *Matériaux arabes et sudarabiques* (N. S.) 6, p. 281-310.

Taine-Cheikh C. (2004) « De l'injure en pays maure ou "qui ne loue pas critique" » *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée* 103-104 p. 103-126.

Taine-Cheikh C. (2006) « Poésies d'itinéraire et itinéraires poétiques chez les nomades sahariens » dans S. Naïm (dir.) *La Rencontre du temps et de l'espace. Approches linguistique et anthropologique* Leuven-Paris-Dudley Peeters (SELAF) p. 139-163.

Wilson A. (2012) « Cycles of crisis: migration and the formation of new political identities in Western Sahara » *Working papers du CEPED* n° 25.